

COMMUNIQUÉ

Politique de la drogue: moins d'héroïne, plus de cocaïne, les résultats restent accablants

Lausanne/Yverdon-les-Bains, le 9 juin 2006. L'Association romande contre la drogue (ARCD) proteste avec vigueur contre l'interprétation scandaleuse qui est faite d'une étude de deux chercheurs zurichois à propos de l'évolution de la consommation d'héroïne. Contrairement à ce qui est affirmé de manière manipulatrice, la diminution du nombre d'héroïnomanes ne tient pas à la «politique de la drogue libérale» menée en Suisse; en réalité, la situation ne s'est pas améliorée, mais ce sont les produits stupéfiants utilisés qui ont changé: moins d'héroïne, beaucoup plus de cocaïne, telle est la réalité navrante de l'évolution de la consommation, sans oublier les ravages provoqués par un cannabis fortement dosé.

En 1991, on se trouvait à la veille de la fermeture du Platzspitz, la première grande «scène ouverte de la drogue» zurichoise. Si le nombre d'héroïnomanes a effectivement diminué depuis lors, comme le relèvent Carlos Nordt et Rudolf Stohler dans une étude concernant les traitements de substitution à la méthadone et à l'héroïne à Zurich (*The Lancet*, 2 juin 2006), on ne saurait en attribuer le mérite à une «politique de la drogue libérale». Il se trouve simplement que les consommateurs de drogues ont jeté leur dévolu sur la cocaïne et un cannabis fortement dosé plutôt que sur l'héroïne, considérée comme une drogue de «looser», avec les résultats accablants que l'on constate aujourd'hui:

- aucun pays d'Europe n'enregistre un taux de consommation de cannabis chez les jeunes (et les très jeunes) aussi élevé que la Suisse; circonstance aggravante, le taux de substance psychoactive de ce cannabis est de 7 à 18 fois plus élevé que dans les années 90;
- l'épidémie de cocaïne apparue au lendemain de la fermeture des «scènes ouvertes» de la drogue touche désormais plus de 100'000 consommateurs; aucun programme de prévention n'a été mis sur pied;
- la consommation de drogues synthétiques, ecstasy et GHB en tête, continue de se développer;
- il résulte de cette hausse de la consommation de drogues une violence accrue, des dépressions, des psychoses et un taux de suicide en forte augmentation chez les jeunes;
- de 1999 à 2005, le nombre de surdoses mortelles a passé de 181 à 212 dans l'ensemble de la Suisse et de 45 à 63 dans le seul canton de Zurich;
- la mise en place dans les années 90 d'une politique dite de «réduction des risques» s'est faite aux dépens de la prévention, de la thérapie et de la répression. Au cours des six dernières années, 44 institutions spécialisées dans le sevrage et la réhabilitation des toxicomanes (25% de l'offre totale) ont disparu. La demande pour des thérapies résidentielles est en chute libre.

S'agissant de la prescription d'héroïne, qui a passé du stade des essais (1994-1996) à celui d'un traitement à prétention thérapeutique (1999), remboursé par les caisses-maladie (2002), l'Association romande contre la drogue tient à rappeler quelques faits. A ce jour, 2'903 toxicomanes ont passé par les programmes de prescription d'héroïne. Une partie d'entre eux (plus de 200?) sont décédés. Le taux de maintien des participants dans les programmes est d'à peine 50 à 70% selon la durée du passage. Ce sont les plus marginalisés, et donc ceux qui constituent le public-cible visé, qui sortent des programmes pour des raisons de manque de collaboration. Parmi ceux qui restent, rares sont ceux qui se dirigent vers une thérapie axée sur l'abstinence. Le rapport annuel 2005 du centre de prescription d'héroïne Koda, à Berne, indique que 3 toxicomanes sur 195 ont, l'an dernier, effectué un sevrage. Cela signifie que 98% des participants continuent de consommer des opiacés, souvent en combinaison avec d'autres produits illégaux. On contribue ainsi à entretenir leur dépendance.

Les coûts sociaux liés à la consommation de drogues sont évalués, en Suisse, à plus de 4 milliards de francs par an. Sur la durée, les coûts d'un traitement axé sur l'abstinence se révèlent beaucoup moins élevés que ceux des programmes de substitution. Avec la prescription d'héroïne, on fait donc assumer aux contribuables et aux assurés des caisses-maladie des dépenses qui pourraient être évitées.

L'ARCD demande la mise en place d'une nouvelle politique de lutte contre les drogues illicites fondée sur une prévention digne de ce nom, un renforcement du dispositif sanitaire de prise en charge, avec l'abstinence comme but thérapeutique, et une réponse judiciaire modulée à toutes les infractions, avec une répression ferme et systématique du trafic de stupéfiants.